

BULLETIN MUNICIPAL



JUILLET 89

N° 13

LE MOT DU MAIRE

Nous voici donc partis pour une période de six ans au service de la population de LOUYIGNE. Pour certains, c'est une nouvelle fonction ; pour d'autres, dont moi-même, c'est la poursuite d'une action commencée il y a longtemps déjà. Mais, quelle que soit l'ancienneté, l'ambition est la même : OEUYRER POUR LE BIEN COMMUN.

Je n'aurai garde d'oublier d'adresser de sincères remerciements à tous mes collègues de l'ancienne équipe municipale, qui ont toujours travaillé au développement et à la vie de notre collectivité locale, car tout ce qui a été fait a résulté d'une attitude d'union et d'amitié.

Puisse cela se poursuivre.

La nouvelle équipe continuera, j'en suis certain, dans le même esprit d'union et de service.

Quelle va être notre activité pendant la durée de ce mandat ?

Il est encore bien tôt pour dire ce que nous ferons dans trois à cinq ans. Les circonstances et les événements guideront notre action qui sera toujours inspirée par un souci de développement. Notre commune, bien située par rapport à LAYAL, sera toujours disposée à accueillir ceux qui nous apporteront travail, compétence et dynamisme.

Dans l'immédiat, je puis vous annoncer un projet : celui de la construction d'une nouvelle salle polyvalente.

Pourquoi ce projet ?

Il est rendu nécessaire par le fait que nous devons procéder à un transfert de la classe de CM1, afin de permettre le regroupement des 4 classes de l'école primaire. Nous constatons, depuis longtemps déjà, qu'un local de ce type est indispensable dans notre commune, que ce soit pour nous-mêmes ou pour des groupes extérieurs qui nous en font la demande. Nous ne pouvons nous passer d'une salle qui puisse accueillir toutes sortes d'activités. Notre première expérience sera d'ailleurs profitable pour nous permettre de réaliser des aménagements supérieurs à ceux que nous connaissons actuellement.

C'est donc un PROJET. Il y en aura d'autres pour le plus grand bien de notre collectivité.

Le MAIRE

Claude LANDELLE

COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES

M. LE GALLIOT
Mlle LANGLAIS
MM. CRIBIER
GAROT
GENDRON
LAPIERRE
ROUSSEL

TRAVAUX

M. GAROT
Mlle LANGLAIS
Mme LEGAY
MM. COQUELIN
CRIBIER
MARTEAU
MOUSSAY

AFFAIRES SCOLAIRES CANTINE GARDERIE

M. LE GALLIOT
Mme MONNIER
MM. CRIBIER
FAVRIS
LAPIERRE
ROUSSEL
ROUSSELET

SPORTS LOISIRS INFORMATIONS

M. LE GALLIOT
Mme MONNIER
MM. COQUELIN
FAVRIS
GENDRON
LAPIERRE
MARTEAU
MOUSSAY
ROUSSEL
ROUSSELET

VOIRIE EMBELLISSEMENT

M. GAROT
Mlle LANGLAIS
Mmes LEGAY
MONNIER
MM. COQUELIN
CRIBIER
FAVRIS
GENDRON
MARTEAU
MOUSSAY
ROUSSELET

DELEGATIONS

DISTRICT de LAVAL :

M. LANDELLE Claude, Maire, titulaire
M. LE GALLIOT J.B., Adjoint, suppléant

SYNDICAT D'ADDUCTION

d'eau potable ARGENTRE SUD :

MM. LANDELLE, GAROT, LAPIERRE, titulaire
M. COQUELIN, suppléant

SYNDICAT

d'ELECTRIFICATION :

MM. LANDELLE, GAROT, titulaires
M. MOUSSAY, suppléant

SYNDICAT du

BASSIN de la JOUANNE :

M. LANDELLE, titulaire
M. CRIBIER, suppléant

C.R.D

M. LANDELLE, titulaire
M. ROUSSELET, suppléant

CENTRE DEPARTEMENTAL GESTION du PERSONNEL COMMUNAL :

M. LANDELLE, maire

SYNDICAT d'INITIATIVE CANTON d'ARGENTRE

MM. LE GALLIOT, MAIGNAN J.

COMICE CANTONAL d'ARGENTRE

M. LEGRAND J. Baptiste

COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS DIRECTS

Le Directeur des Services fiscaux de la Mayenne a nommé COMMISSAIRES de la Commune de Louvigné, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre le 17 mai 1989 et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES

M. LEGRAND Jean-Baptiste
M. ROUSSEL Francis
M. BARDOU André
M. BLOT Roland
M. MARTEAU André
M. MONNIER J. Baptiste (Yaiges)

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Mme HOUSSET Solange
M. MAIGNAN Daniel
M. BRETON Roger
Mme RABOT Jacqueline
M. PEU Georges
M d'ARGENTRE Louis (Chammes)

BUDGET PRIMITIF 1989

Le conseil municipal, en sa séance du 12 avril 1989, a voté à l'unanimité le budget primitif 1989. Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses pour les deux sections :

section de fonctionnement : 1604285 F
section d'investissement : 669124 F

TAXES :

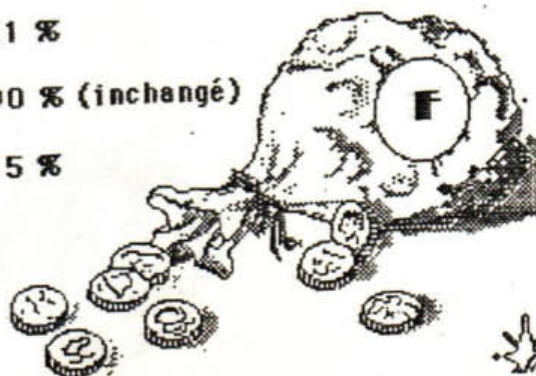
La commission des finances, après étude des taux moyens au niveau national, départemental, communal, et en vue d'encourager l'implantation d'entreprises artisanales sur la zone d'activités de LOUVIGNE, propose :

- de baisser le taux de la taxe professionnelle à 15% (21,11% antérieurement)
- d'augmenter d'1 point le taux de la taxe sur le foncier bâti (21% au lieu de 20% antérieurement) afin d'équilibrer la perte occasionnée par la baisse de la taxe professionnelle.

Le conseil a adopté à l'unanimité cette proposition et a fixé comme suit les divers taux :

TAXE d'HABITATION	14,77 % (inchangé)
TAXE FONCIER BATI	21 %
TAXE FONCIER NON BATI	36,90 % (inchangé)
TAXE PROFESSIONNELLE	15 %

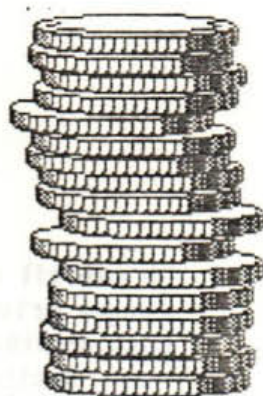
Le conseil s'engage à publier dans les prochains bulletins le coût réel des opérations engagées.



SUBVENTIONS

SUBVENTIONS ALLOUEES POUR L'ANNEE 89

Association des Paralysés de France	100 F
Campagne mondiale contre la faim	120 F
Ass. des amis de la bibliothèque	60 F
Ass. des infirmes moteurs cérébraux	120 F
Lutte contre le cancer	250 F
Prévention routière	80 F
Ass. des papillons blancs	120 F
Ass. Valentin HOUY	80 F
Comité antituberculeux	150 F
Ass. des myopathes	120 F
Ass. de drainage Argentré	300 F
Comice cantonal	350 F
Syndicat d'initiative cantonal	651 F
A.D.M.R.	500 F
C.C.A.S.	2300 F
Coopérative scolaire	3900 F
Ass. sportive de basket	2000 F
" " tennis de table	1400 F
Comité des fêtes de Louvigné	4000 F
A.C.P.G. de Louvigné	100 F
Ass. des parents d'élèves	4600 F
A.D.D.M. de Laval	1450 F
A.C.L. de la Mayenne	10561 F
A. F.R. (centre aéré)	5000 F



VOIRIE

TRAVAUX ENVISAGES

- . Chemin Rural (C. R.) de la Saulaie et C. R. de Bouge :
Réfection de la couche de roulement au bitume à chaud
- . C. R. Grande Boisardière et Boisardière :
Mise en viabilité
- . Résidence de l'Angelière :
Réfection voies et trottoirs
- . Diverses voies (point à temps)

soit une estimation prévisionnelle globale de **208 000 F TTC.**

Par ailleurs, concernant les C. R. La Joisière, les Roches et les Cocherries, la commission constate que les chaussées sont en bon état mais que l'entretien des bernes laisse à désirer. Contacts sont, ou seront pris, avec les personnes concernées. Enfin, la signalisation "VOIE SANS ISSUE" et "SENS INTERDIT" sera revue en ce qui concerne le C. R. des Roches.

ATTRIBUTION DE PIERRE

. Grand Aullain	1 camion	(7 m ³)
. Les Roches	1/2 camion	
. La Durie	1/2 camion	
. Riparfond	1/2 camion	
. Sarigné (Gilles)	1/2 camion	

La Commission propose la réfection des voies et trottoirs de la Résidence de la Porte pour 1990.

ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide que :

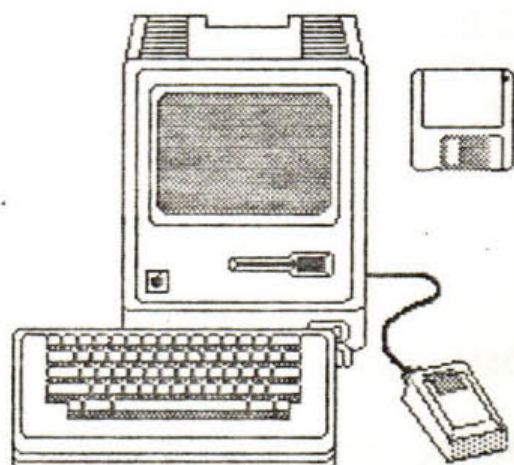
- . l'entretien des bernes (fauchage et gros bois) est à la charge des riverains. La Commune, quant à elle, s'engage à faire élaguer les haies une fois l'an.
- . le curage des fossés bordant les chemins communaux reste à la charge de la Commune. La terre de déblaiement provenant du curage sera déposée sur le terrain avoisinant, après préavis écrit au propriétaire.

AMENAGEMENTS CARREFOURS

- Carrefour C.D 103 et route de Bazougers : essai d'un miroir pour meilleure visibilité avant adoption définitive si l'efficacité est prouvée.
- Carrefour Grande-rue et lotissement de la Fontaine : révision de l'implantation de la bande STOP et du panneau de signalisation. La solution actuelle ne semble pas entièrement satisfaisante.

PROJETS

INFORMATISATION du SECRETARIAT de MAIRIE



Suite au projet lancé par le précédent conseil, l'informatisation du secrétariat de mairie est inscrite au budget primitif 1989.

CONSTRUCTION d'une NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

En raison de la transformation de la salle polyvalente actuelle, une étude préalable, en concertation avec les parties intéressées, est en cours actuellement. Une réunion de travail était programmée le 31 mai 1989. Chaque association de Louvigné, par la voix d'un rapporteur, a fait part de ses besoins et émis son avis sur le projet futur. Le Conseil Municipal travaille actuellement sur l'élaboration d'un PROGRAMME. Un Avant Projet Sommaire (A.P.S) devrait voir le jour courant septembre. Un calendrier prévisionnel a été établi de façon à apporter une réponse, dans des délais de temps raisonnables, à la gêne occasionnée par l'absence de salle. Aucun plan ni devis estimatif n'ont été établis à ce jour.

TRANSFERT de la CLASSE de CM1-CM2

La classe de CM1-CM2 sera transférée à la rentrée prochaine dans les locaux transformés de la salle polyvalente actuelle (voir article et plan annexes). Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente le bâtiment communal, situé 3, grande rue à Louvigné, ainsi que le terrain attenant (cour bitumée 476 M2 et jardin 763 M2). Cet ensemble sera libre à la vente le 1er octobre 1989.

PLANTATION de L'ARBRE de la LIBERTE

Pour répondre à la campagne " 36000 arbres pour la LIBERTE " le Conseil Municipal a décidé de procéder à la plantation d'un arbre sur la commune de Louvigné. Cette plantation aura lieu aux environs de la TOUSSAINT. Le lieu de plantation n'a pas encore été retenu ni l'espèce à planter.



INFORMATIONS PRATIQUES

CANTINE

Yu la délibération du 21 février 1989 du conseil municipal de la commune d'ARGENTRE, majorant à compter du 1er mars 1989 la vente des repas à la commune de LOUYIGNE de 2,20%, le conseil municipal décide de reporter cette majoration sur les tarifs de cantine à compter du 1er avril 1989.

Repas enfant : 13,15 F au lieu de 12,85 F

Repas adulte : 22,00 F au lieu de 21,50 F

GARDERIE

- journée scolaire matin : 7,65 F
- journée non scolaire : 17,10 F
- 1/2 journée non scolaire : 10,70 F

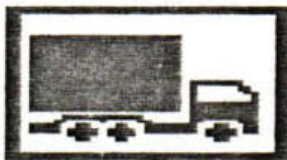


SECRETARIAT de MAIRIE

A compter du 19 avril 1989, le secrétariat de Mairie sera ouvert au public le mercredi matin de 10h30 à 11h30.

BENNE à ORDURES

Une benne à ordures sera à votre disposition, rue du Prieuré, aux dates suivantes :



- Vacances de PAQUES
- Semaine du 10 au 15 juillet
- Semaine du 14 au 19 août
- Vacances de la TOUSSAINT
- Vacances de NOEL



**CETTE BENNE EST EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX ORDURES
NON- MENAGERES ET NON-VEGETALES.**

Vous pouvez déposer vos ordures végétales à l'endroit prévu à cet effet sur la route de la DOYERE (300 m après la chapelle)

LOCATION de la SALLE POLYVALENTE :

En raison des travaux de transformation de cette salle, (voir article et plan en annexe), elle sera indisponible à compter du 1.07.89 pour toutes les manifestations publiques habituelles. La partie garderie-cantine pourra toujours servir de salle de réunion dès que les travaux seront achevés. Le Maire et le Conseil Municipal comptent sur votre compréhension et votre esprit d'initiative pour pallier cet inconvénient provisoire.

EPICERIE

Vous avez tous vivement souhaité qu'une épicerie demeure à LOUYIGNE! Un petit geste de chacun peut aider à sa survie! pensez-y.



VACANCES SCOLAIRES

Pour les 3 zones, la rentrée scolaire pour l'année 1989-1990 est fixée pour les élèves au mardi 5 septembre 1989 au matin.

Les périodes d'interruption des classes au cours de l'année scolaire 89-90 sont fixées comme suit :

vacances de la TOUSSAINT 89 :

mardi 24 octobre après la classe au lundi 6 novembre au matin

vacances de NOEL 89-90 :

jeudi 21 décembre après la classe au jeudi 4 janvier au matin

vacances d'HIVER :

mardi 13 février après la classe au lundi 26 février au matin

vacances de PRINTEMPS 90 :

mardi 10 avril après la classe au lundi 23 avril au matin

vacances d'ETE 90 :

samedi 30 juin après la classe au (mardi 4 septembre au matin ?)

Le calendrier définitif pour la rentrée 90 doit paraître le 13 juillet après vote à l'Assemblée Nationale.

Dans le courant de l'année scolaire, une journée de congé supplémentaire peut être accordée aux élèves par M. l'Inspecteur d'Académie, lorsque le Maire en fait la demande pour répondre à un intérêt local.

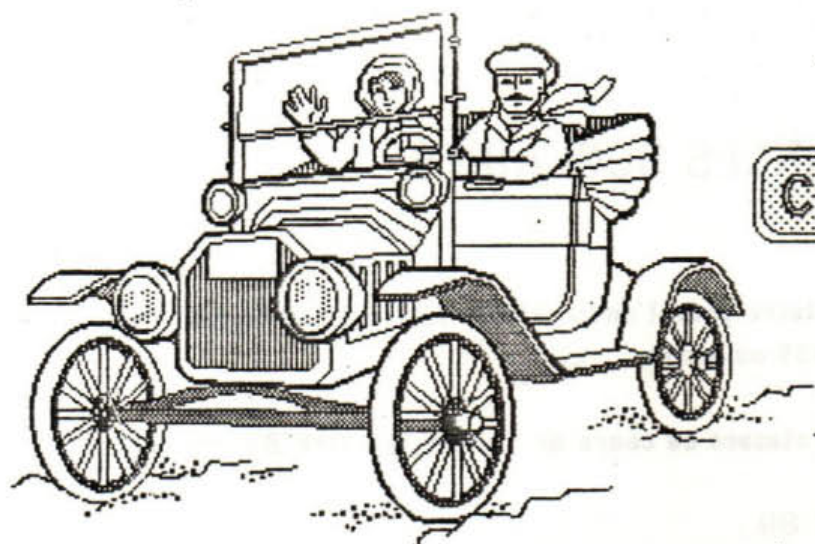


LOUYIGNE, SON CALME, SA YERDURE

Cela pourrait être le slogan de notre commune. Or si nous voulons que LOUYIGNE conserve le charme d'un petit bourg tranquille, il serait bon de ne pas multiplier, sans y prendre garde, certains bruits intempestifs tels que ceux émis par les tondeuses à des heures trop matinales ou bien par des engins à moteurs en échappement presque libre.

N'oublions pas que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres !

Notre intention ici n'est pas de moraliser mais de rendre la vie plus agréable à tous !



CLUB DE L'AMITIE

ACTIVITES du CLUB en 1989

Le 18 janvier a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du conseil d'administration et du bureau.

COMPOSITION du NOUVEAU BUREAU

Présidente	MOUSSAY Madeleine
Vice Présidente	TULARD Angèle
Secrétaire	BARDOU André
Trésorier	MOUSSAY Jean

Un déjeuner du Club au restaurant " Le Vieux Pressoir ", le 26 janvier, avait réuni 42 adhérents.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs à l'après-midi CREPES du 5 mars.

Un VOYAGE d'une journée a eu lieu le 1er juin à BELLE ILE en MER.

une semaine en ALSACE est prévue en septembre.

Les 61 adhérents seraient heureux d'accueillir de nouveaux retraités et pré-retraités dans leur groupe.

Le BUREAU



L'association du TENNIS de TABLE souhaiterait voir de nouveaux pongistes pour la saison 89-90.

Pour la D 5, pas de changement : les rencontres seront le mardi soir à 20h30

Pour la D 4, un changement est envisagé : les rencontres seront le vendredi soir à 20 h 30 au lieu du jeudi soir.

L'ENTRAINEMENT sera fixé au jeudi soir 20 h

En attendant, l'été arrive ; l'ASSOCIATION du TENNIS de TABLE vous souhaite de BONNES VACANCES.

Pour tous renseignements s'adresser à : Mr Roland BEZIER Tél : 43.37.37.98
Mr Jean LANDAIS Tél : 43.37.34.76
Mr Joel GUESDON



ASSOCIATION SPORTIVE de FOOTBALL de LOUVIGNE

BILAN de la SAISON ECOULEE

POUSSINS	L'équipe termine	3eme sur 7
PUPILLES		2eme sur 7
MINIMES		1ere avec Quelaines
CADETS		4eme sur 11
EQUIPE B		3eme sur 12
EQUIPE A		3eme sur 12
VETERANS		9eme sur 10

STAGE de PERFECTIONNEMENT

Pendant les vacances scolaires du mois de FEYRIER 1989, un stage de perfectionnement a été organisé par l'association pour tous les jeunes joueurs de son école de football.

Ont participé à l'encadrement de ce stage :

M. Jean ALMAZAN conseiller technique départemental

M. Yves GENDRON président du club

M. Auguste DUYAL responsable des jeunes

MM. Franck FORTIN, Christophe ROUZIERE, Anthony GENDRON, Stéphane RABOT, Jacky MAIGNAN, Erwann PHILIPPE, qui ont accepté d'assurer

l'encadrement des jeunes footballeurs.

L'association sportive pense renouveler ce genre de stage aux vacances de la TOUSSAINT.

L'ASSEMBLEE GENERALE de l'association est prévue le SAMEDI 24 JUIN à 14 H à LA SALLE POLYVALENTE.

L'ASSOCIATION SPORTIVE du FOOTBALL vous souhaite de BONNES YACANCES.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Comme les années passées, les séances de gymnastique volontaire se sont déroulées les lundis soir, de 20 h 15 à 21 h 30.

Les 17 femmes inscrites ont bénéficié des conseils de la monitrice, Soizic, et ont pu utiliser avec satisfaction le nouveau matériel (ballons, médecine balls)

BONNES YACANCES à TOUS

Le BUREAU

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

CENTRE de LOISIRS

Le Centre de Loisirs fonctionne au mois de juillet avec des activités différentes selon les catégories d'âges. Des camps sont proposés pour tous les enfants. Un accueil est prévu pour les enfants qui ne participent pas aux camps.

RAPPELS : Nous informons les familles qui n'ont pas pu toucher les bons vacances pour la période du centre qu'elles peuvent en bénéficier à une autre période (colonie, camp, vacances familiales...)

Les jeunes qui veulent animer au centre de loisirs en 1990 peuvent se faire connaître dès maintenant même s'ils veulent faire leur stage théorique dans des organismes différents car il est vraiment dommage de le savoir au dernier moment; nous avons à déplorer quelques cas tous les ans.



MERCREDIS LOISIRS - PETITES VACANCES

Suivant le résultat de l'enquête les mercredis loisirs seront difficiles à organiser. Nous ferons un mercredi animation sur un thème bien précis de temps à autre. Pour les petites vacances, nous allons débiter pour les vacances de la Toussaint comme essai.

Nous remercions la Municipalité de son aide financière. C'est grâce aussi à la C.A.F, la M.S.A, Jeunesse et Sports et tous les bénévoles que cette année les tarifs ont été baissés. Nous avons besoin cette année de quelques personnes pour venir nous aider. Que celles-ci se fassent connaître.

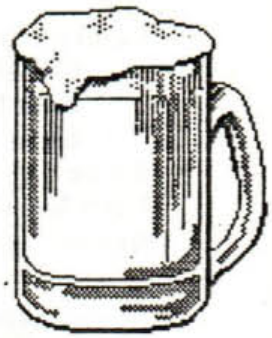
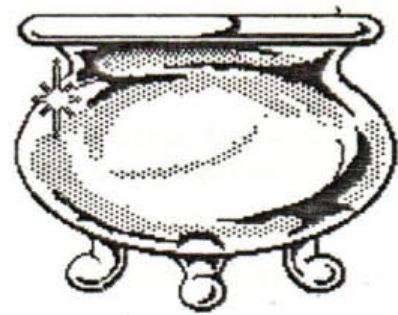
Un QUESTIONNAIRE avec suggestions va circuler au centre cette année, pour les petits. Que les Parents veuillent bien les compléter. Nous aimerions aussi que les plus grands puissent s'exprimer pour l'avenir du Centre de Loisirs.

Enfin les bénévoles de l'association ont un souhait de voir arriver d'autres personnes dans le bureau car l'équipe d'aujourd'hui n'est peut-être pas l'équipe de demain. Dans l'intérêt de vos enfants, qui sait ?!

LE PRESIDENT



SOIRÉE



CHOUCROUTE

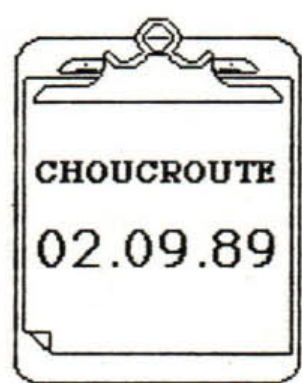
Etant donné l'indisponibilité de la salle des fêtes actuelle, le Comité des Fêtes organise sa soirée CHOUCROUTE à SOULGE SUR OUETTE le 2 septembre 1989. Vous appréciez cette soirée ? Que quelques kilomètres ne vous empêchent pas d'y participer très nombreux comme tous les ans. Les membres du Comité des Fêtes y seront très sensibles.

Vous n'aimez pas la choucroute ?
Vous pouvez choisir une ASSIETTE ANGLAISE.

Les cartes d'inscription seront à retirer
du 15 juillet au 27 août inclus.  au café BESCHER
à l'épicerie GRUAIST

TARIF : ADULTE 50 F

 ENFANT 25 F (jusqu'à 16 ans)



CLUB des JEUNES

Le club des jeunes a tenu une réunion générale le 29 avril 1989 pour :

- établir le bilan de la soirée du 11 mars
- modifier le règlement
- élire un nouveau bureau .

En ce qui concerne la soirée du 11 mars, le bilan est tout à fait satisfaisant. Le Club des Jeunes tient à remercier de tout coeur les Louvignéens et Louvignéennes qui ont participé à cette soirée.

Le club des Jeunes se compose actuellement de 40 adhérents.

Voici la composition du nouveau bureau :

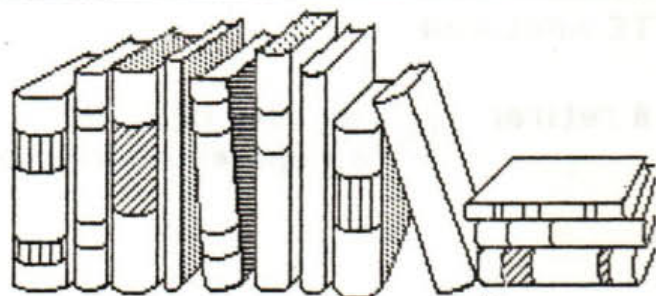
Président	: Jacky MAIGNAN
Vice Président	: Franck FORTIN
Trésorier	: Anthony GENDRON
Secrétaire	: Hassen KEMAT
Membres	: Sylvain ROBENE Carine COUTARD Cédric BESNIER Christophe ROUZIERE



De plus, le Club des Jeunes est prêt à recevoir tous les objets dont vous ne vous servez plus et qui sont encore en état correct : (tables, chaises, fauteuils, petits meubles, ...) dans le but d'améliorer le cadre de la salle.

Vous remerciant à l'avance, le Bureau et les jeunes du Club vous souhaitent de passer de bonnes vacances d'été.

pour le Club
Le Président



Lire c'est comprendre

Pour beaucoup d'enfants, l'écrit n'est pas une réalité familière.

Il appartient à l'école, dès la maternelle, d'entourer l'élève de livres et de textes. Tous les moyens sont bons pour susciter, encourager et développer le désir de lire. L'objectif de l'école est de conduire chacun, dès l'école et pour toute la vie, à vouloir lire, à savoir lire, à aimer lire.

Dans chaque classe, il est souhaitable d'avoir une bibliothèque, un coin lecture. Les textes peuvent être divers : contes, romans, documentaires...

Dans le but d'aboutir à ces objectifs, l'école fait appel aux habitants de Louvigné. Si vous avez des livres, pour enfants d'âge maternelle et primaire (jusqu'à 11 ans), dont vous voulez vous débarrasser, vous pouvez en faire don à l'école.

A l'avance, MERCI aux donateurs.

Les INSTITUTEURS

Sous l'Ancien Régime, la paroisse (1) de Louvigné ne diffère pas des autres agglomérations rurales du Bas-Maine (2) : l'industrie du lin y occupe un grand nombre de bras . Le travail se fait à domicile, aussi bien pour la filature, qui emploie les femmes et filles de paysans, que pour le tissage, exécuté par des tisserands ou tissiers .

Les toiles sont ensuite vendues et blanchies à Laval . Le commerce lavallois du textile est très important, les exportations outre-mer, nombreuses .

Pour qu'on puisse identifier facilement l'auteur d'une éventuelle malfaçon, qui porterait atteinte à la prospérité de toute la profession, les toiles doivent porter la marque de l'artisan qui les a produites .

L'empreinte utilisée pour marquer les toiles fait l'objet d'un dépôt obligatoire à la police des manufactures, ce qui nous a permis de retrouver l'un des anciens tissiers de Louvigné, Pierre Bodaire . Il déposa sa griffe le 11 août 1759, il y a 230 ans .

**P. BODAI RE
LOUVIGNÉ**

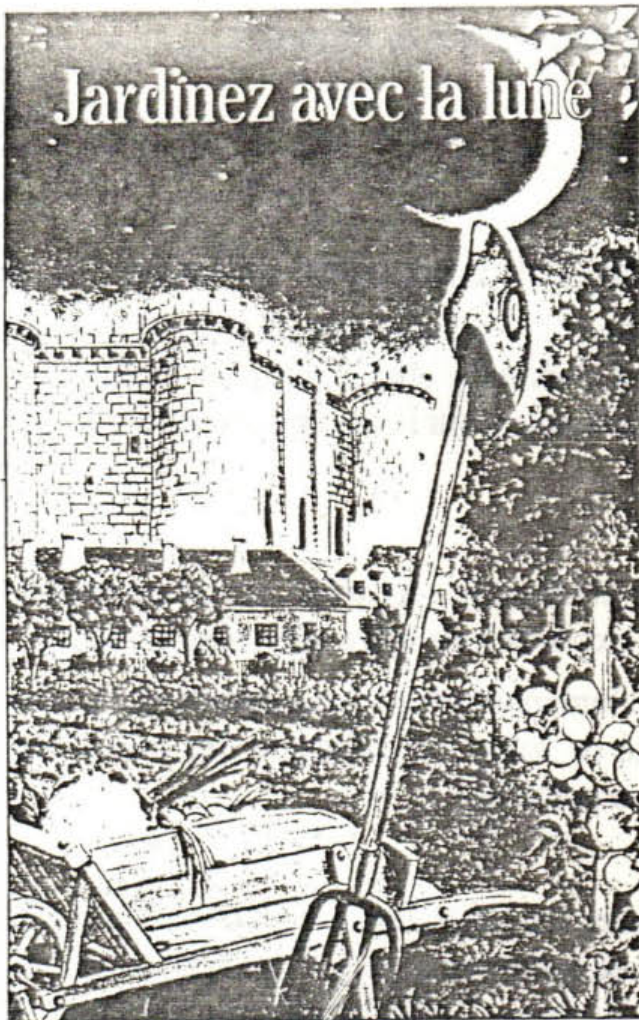
Les conditions de travail sont très pénibles, la durée du travail est en général de 12 heures l'été, de 10 heures l'hiver . Le travail du chanvre et du lin s'opère dans des caves fraîches, mal aérées, peu spacieuses, qu'on appelait "ouvrouers" . On peut voir encore, au 8 rue du Maine, près de la place des Tisserands, une de ces maisons typiques à l'atelier mi-enterré .

Laurent Robène

(1) les communes n'existent pas encore.

(2) l'actuel département de la Mayenne est constitué, à quelque chose près, des anciens Bas-Maine et Haut-Anjou.

Jardinez avec la lune



Jardinez avec la lune

Comment comprendre que la Lune est ascendante (on dit aussi montante) ou descendante ?

Tout simplement en regardant le ciel. Le 11 avril, elle se lève à 10 h 14, culmine à 19 h et se couche le lendemain à 2 h 51. Elle est en Gémeaux et décrit sa plus longue courbe. A partir de là, vous allez la voir descendre chaque jour jusqu'au 26 avril quand elle sera en Sagittaire (elle culmine à 5 h 45). Pensez à la regarder en vous levant. Puis vous la verrez les jours suivants, redevenir ascendante jusqu'au 9 mai, à nouveau en Gémeaux et culminant à 17 h 45. Ensuite, vous affinerez vos observations en la regardant chaque jour (quand elle est visible) devant chaque constellation.

Ne confondez pas ascendante et croissante, descendante et décroissante.

La lune est croissante de la nouvelle lune à la pleine lune, quand sa luminosité augmente chaque jour, du 6 au 21 avril, puis décroissante de la pleine lune à la nouvelle lune, du 21 avril au 5 mai, et ainsi de suite ; mais rappelons aussi que nous n'en tenons pas compte en jardinage biologique.

Comment la lune se profilant devant une constellation donnée peut-elle avoir une influence bénéfique sur une plante ?

Les rayons cosmiques réfléchis par la lune comme par un miroir, n'agissent pas directement sur la plante. Ils pénètrent la terre, sont absorbés par elle et l'enrichissent. Ils sont ensuite captés par les racines, pompés avec l'eau et toute nourriture. Plus le sol est réceptif, plus il absorbe les forces bénéfiques du ciel, plus vos plantes seront belles.

Prenons un exemple : le 14 avril, la lune se profile devant la constellation du Cancer, constellation d'eau. C'est le moment de préparer votre terre pour un semis de laitue ou d'épinard. Piochant votre planche, vous l'ouvrez aux influences de cette constellation bénéfique aux légumes-feuilles. La terre ainsi préparée sera semée les 2 ou 3 mai au moment où la lune sera devant une constellation de même famille : les Poissons.

Rustica

Ce poster vous indique jour après jour les travaux à exécuter en harmonie avec les influences lunaires.

Phases lunaires

● Nouvelle lune ☾ Premier quartier ○ Pleine lune ☾ Dernier quartier

☾ Nœud lunaire ascendant ☾ Nœud lunaire descendant

☐ Lune ascendante ☐ Lune descendante

Heures

Il s'agit des heures de lever et de coucher de la lune à Paris à l'horloge.

Constellations

La lune passe devant des constellations zodiacales et subit leurs influences. On détermine quatre groupes de constellations et d'influences.

Les constellations du FEU

en affinité avec les graines et les fruits.



Bélier



Lion



Sagittaire

Les constellations de TERRE

en affinité avec la partie souterraine de la plante : les racines.



Taureau



Vierge



Capricorne

Les constellations d'AIR

en affinité avec la fleur.



Gémeaux



Balance



Verseau

Les constellations d'EAU

en affinité avec la feuille, la jeune tige, les parties aqueuses.



Cancer



Scorpion



Poissons

Graines et fruits, fleurs, racines, feuilles...

Les symboles suivants, présents à côté du jour, indiquent la catégorie ou la partie végétale concernée.



Graines et fruits



Fleurs



Racines



Feuilles

Le repos du jardinier

Ne jardinez pas ou interrompez les travaux aux dates et heures indiquées.

JUILLET 1989

1	3 h 31 20 h 59	☾	☼	Mêmes travaux que le 30 juin.
2	4 h 47 21 h 56	☾ ☿	☼ ☼	
3	5 h 35 22 h 38	☿	☼	Écussonnez le rosier. Taillez les arbustes défeuillés.
4	6 h 51 23 h 08	☿ ☼	☼ ☼	
5	8 h 09 23 h 31	☼	☼	Mettez en place les frisées, scaroles, laitues, romaines, choux...
6	9 h 24 23 h 48			☿ Reposez-vous cet après-midi.
7	10 h 35 0 h 03	?	☼	Au verger, taillez en vert pommier, pommier, vigne. Pincez la tomate et le melon.
8	11 h 44 0 h 16			
9	12 h 52 0 h 29			Plantez les céleris-raves, poireaux, choux-navets, choux-raves, betteraves.
10	13 h 58 0 h 43	☿	☼	Ne jardinez pas après 18 h.
11	15 h 06 0 h 58			Eclaircissez carottes et navets.
12	16 h 16 1 h 17			
13	17 h 27 1 h 42	☼	☼	Repiquez le chou-fleur.
14	18 h 38 1 h 58			Fête nationale.
15	19 h 45 2 h 15	☿	☼	Mettez en place le chou, la laitue, la romaine et le pissenlit, à faire blanchir pour l'hiver.
16	20 h 43 2 h 00			
17	21 h 29 2 h 59	☿	☼	Semez les dernières variétés hâtives de haricots.
18	22 h 04 3 h 11			
19	22 h 31 4 h 32	☼	☼	C'est la meilleure période pour semer, en terrain frais, le navet à conserver.
20	22 h 52 5 h 55	☼	☼	☼ Ne jardinez pas cet après-midi.
21	23 h 09 6 h 19		☼	Semez les pensées à repiquer en automne.
22	23 h 26 7 h 41			
23	23 h 42 8 h 03	☼	☼	Ne jardinez pas ce matin.
24	24 h 00 9 h 25	☼	☼	Semez la laitue pommée d'été, la chicorée frisée, la scarole, la mâche, l'oseille, le persil.
25	0 h 22 10 h 49	☼ ☿	☼ ☼	
26	0 h 50 11 h 13	☿	☼	Semez une variété hâtive de haricot.
27	1 h 27 12 h 34			
28	2 h 52 13 h 48	☼	☼	Semez le navet à conserver pour l'hiver.
29	3 h 17 14 h 49			
30	3 h 20 15 h 36	☼	☼	Écussonnez le rosier. Multipliez les iris.
31	4 h 32 16 h 09	☼	☼	

AOÛT 1989

1	5 h 49 21 h 34	☾ ☼	Repiquez la chicorée frisée, la laitue de saison, la scarole, le chou.
2	7 h 05 21 h 53	☾ ☼	
3	8 h 18 22 h 09	☾ ☼	Reposez-vous en début de matinée.
4	9 h 29 22 h 23	☾ ☼	Pincez, ébourgeonnez tomates et melons.
5	10 h 37 22 h 36		Planter le poireau profondément (12 à 15 cm). Préparez la terre pour des semis de navets, oignons blancs hâtifs.
7	12 h 51 23 h 03	☾ ☼	Ne jardinez pas cet après-midi. Éclaircissez carottes et navets.
8	14 h 00 23 h 11		
9	15 h 10 23 h 42	☾ ☼	Repiquez le chou-fleur. Marcotez l'aillet. Ébourgeonnez les chrysanthèmes.
10	16 h 20 0 h 11	☾ ☼	
11	17 h 28 0 h 50	☾ ☼	Mettez en place les choux semés en juin, les pissenlits à faire blanchir pour l'hiver. Binez les cardons.
12	18 h 30 1 h 42	☾ ☼	
14	19 h 21 2 h 15	☾ ☼	Greflez en écusson les pêchers, cerisiers, pommiers, poiriers. Derniers semis de haricots dans les régions humides.
15	20 h 31 4 h 05	☾ ☼	Assomption. Semez les oignons blancs hâtifs et de couleur à mettre en place en octobre.
16	20 h 55 5 h 29		
17	21 h 14 6 h 54	☾ ☼	Reposez-vous ce matin. Éclipse de lune à 5 h 00. Semez les fleurs de printemps : myosotis, pâquerette, pensée, giroflée...
18	21 h 32 8 h 19		
19	21 h 48 9 h 44	☾ ☼	Ne jardinez pas après 10 h 00. Semez la chicorée frisée, la scarole, l'épinard d'automne à éclaircir.
21	22 h 06 11 h 08	☾ ☼	
22	22 h 53 13 h 59	☾ ☼	Mêmes travaux que les 13 et 14.
23	23 h 27 15 h 23	☾ ☼	
24	0 h 13 16 h 40	☾ ☼	C'est la meilleure période pour les semis d'oignons.
25	1 h 11 17 h 45		
26	1 h 46 18 h 35	☾ ☼	Bouturez les rosiers. Multipliez les iris.
28	3 h 35 19 h 39	☾ ☼	
29	4 h 50 19 h 59	☾ ☼	Repiquez les laitues d'hiver, la chicorée frisée, la scarole.
30	6 h 04 20 h 16	☾ ☼	Reposez-vous ce matin.
31	7 h 15 20 h 30	☾ ☼	Planter les fraisiers, élaguez les pruniers, taillez les abricotiers.

OCTOBRE 1989

1	8 h 35 18 h 33	☾ ☼	Ne jardinez pas après 16 h 00.
2	9 h 43 19 h 52	☾ ☼	Mettez en place l'oignon blanc hâtif et de couleur.
3	10 h 53 19 h 15	☾ ☼	Planter les bulbeuses de printemps : tulipes, jacinthes, narcisses, crocus.
4	12 h 01 19 h 45	☾ ☼	Faites blanchir en cave la barbe-de-capucin. Repiquez la laitue pommée et la laitue romaine d'hiver. Planter les conifères.
5	13 h 06 20 h 25	☾ ☼	
6	14 h 03 21 h 18	☾ ☼	Semez la fève et le pois à grain rond, en régions douces, à bonne exposition.
7	14 h 50 22 h 22	☾ ☼	
9	15 h 55 0 h 55	☾ ☼	Semez la carotte à récolter en mai, sous châssis froid. Reposez-vous cet après-midi.
10	16 h 18 1 h 36	☾ ☼	
11	16 h 37 2 h 17	☾ ☼	Semez des annuelles rustiques : muflier, giroflée, delphinium.
12	16 h 55 3 h 41	☾ ☼	
13	17 h 12 5 h 06	☾ ☼	Semez la laitue de châssis, en caissettes, sous abri. Semez le chou cabus et des variétés d'épinard d'hiver.
14	17 h 31 6 h 33	☾ ☼	
16	18 h 24 9 h 34	☾ ☼	Mêmes travaux que les 7 et 8.
17	19 h 03 11 h 02	☾ ☼	Semez la carotte à éclaircir, sous châssis froid, en ligne.
18	19 h 55 12 h 21	☾ ☼	
19	21 h 00 13 h 25	☾ ☼	Continuez à planter les bulbes à floraison printanière : tulipes, jacinthes, narcisses, crocus et alliums, érysimus, scilles.
20	22 h 13 14 h 12	☾ ☼	
21	23 h 29 14 h 46	☾ ☼	
23	0 h 44 15 h 10	☾ ☼	Repiquez laitues et romaines sous châssis froid. Reposez-vous aujourd'hui.
24	1 h 55 15 h 45	☾ ☼	
25	3 h 04 15 h 59	☾ ☼	Au verger, terminez l'élagage des pruniers, des cerisiers et des abricotiers. Préparez les trous de plantation des fruitiers.
26	4 h 11 16 h 12	☾ ☼	
27	5 h 18 16 h 26	☾ ☼	Planter l'ail en terre légère et perméable. Planter l'oignon blanc hâtif semé en août.
28	6 h 25 16 h 41	☾ ☼	
30	8 h 42 17 h 20	☾ ☼	Planter les rosiers, les bisannuelles, les bulbes de printemps.
31	9 h 51 17 h 48	☾ ☼	Repiquez la laitue.

SEPTEMBRE 1989

1	8 h 23 20 h 43	☾ ☼	Planter les fraisiers.
2	9 h 31 20 h 56	☾ ☼	Préparez la terre pour semer des navets, oignons, poireaux les 11-12-13. Mettez en place l'oignon blanc hâtif.
4	11 h 46 21 h 26	☾ ☼	Ne jardinez pas ce matin.
5	12 h 55 21 h 46	☾ ☼	
6	14 h 05 22 h 11	☾ ☼	Planter des myosotis, pensées, crocus, perce-neige, narcisses.
7	15 h 13 22 h 45	☾ ☼	Repiquez la chicorée frisée, la scarole. Planter les conifères.
8	16 h 17 23 h 30	☾ ☼	
9	17 h 11 0 h 29	☾ ☼	
11	18 h 29 2 h 10	☾ ☼	Au verger, greffer à œil dormant.
12	18 h 55 2 h 59	☾ ☼	Semer des navets, oignons, poireaux, radis. Reposez-vous à partir de 10 h.
13	19 h 17 4 h 23	☾ ☼	
14	19 h 35 5 h 48	☾ ☼	Semez des giroflées, pensées, pâquerettes et des choux-fleurs de printemps.
15	19 h 52 7 h 14	☾ ☼	
16	20 h 10 8 h 40	☾ ☼	Ne jardinez pas cet après-midi. Semez une variété d'hiver d'épinard, la laitue pommée et la romaine d'hiver.
18	20 h 55 11 h 37	☾ ☼	Dans les régions douces, à bonne exposition, semez le pois précoce à grain rond.
19	21 h 27 13 h 05	☾ ☼	
20	22 h 09 14 h 27	☾ ☼	Mêmes travaux que les 11-12-13.
21	23 h 05 15 h 38	☾ ☼	
22	0 h 12 16 h 35	☾ ☼	Bouturez les rosiers, les fuchsias et tous les arbustes à fleurs. Équinoxe à 3 h 20 mn 50 s.
23	1 h 25 17 h 14	☾ ☼	
25	2 h 02 18 h 43	☾ ☼	Changement d'heure. Heure solaire T.M. + 1 h. Faites blanchir scaroles et céleris-branches. Buttez les pissenlits.
26	2 h 53 19 h 23	☾ ☼	Reposez-vous ce matin.
27	4 h 04 19 h 38	☾ ☼	Préparez les trous de plantation des arbres fruitiers. Planter les fraisiers.
28	5 h 13 19 h 51	☾ ☼	
29	6 h 20 18 h 04	☾ ☼	Mettez en place l'oignon blanc hâtif. Planter l'ail blanc et rose en sol perméable.
30	7 h 27 18 h 18	☾ ☼	

NOVEMBRE 1989

1	10 h 57 18 h 25	☾ ☼	Toussaint. Mettez en place le chou de printemps en l'enterrant profondément. Repiquez la laitue sous châssis froid.
2	11 h 57 19 h 14	☾ ☼	
3	12 h 46 20 h 14	☾ ☼	Semez la fève et le pois à grain rond, à bonne exposition, dans les régions douces.
4	13 h 25 21 h 23	☾ ☼	
6	14 h 20 23 h 57	☾ ☼	Semez la carotte courte hâtive sous châssis froid, en ligne.
7	14 h 39 0 h 37	☾ ☼	Reposez-vous ce matin. Semez le cyclamen et la primevère d'appartement, en caissette, en serre.
8	14 h 57 1 h 16	☾ ☼	
9	15 h 14 2 h 37	☾ ☼	Semez la laitue d'hiver, de printemps et le cresson alénois sous châssis. Armistice 1918.
10	15 h 32 4 h 00	☾ ☼	
11	15 h 53 5 h 26	☾ ☼	
13	16 h 18 6 h 56	☾ ☼	Ne jardinez pas ce dimanche. Mêmes travaux que les 3 et 4.
14	17 h 39 9 h 53	☾ ☼	Semez la carotte courte et ronde hâtive à éclaircir avec le radis rose, sous châssis froid.
15	18 h 41 11 h 06	☾ ☼	
16	19 h 54 12 h 03	☾ ☼	Planter les rosiers et les arbustes à fleurs.
17	21 h 12 12 h 43	☾ ☼	Buttez les brocolis. Protégez les choux.
18	22 h 29 13 h 12	☾ ☼	Reposez-vous ce dimanche.
20	0 h 54 13 h 51	☾ ☼	
21	1 h 28 14 h 06	☾ ☼	Au verger, commencez la plantation des arbres fruitiers.
22	2 h 02 14 h 19	☾ ☼	
23	3 h 09 14 h 33	☾ ☼	Récoltez le céleri-rave et tous les légumes-racines à ensiler. Enjaugez le poireau.
24	4 h 15 14 h 47	☾ ☼	Ne jardinez pas ce matin.
25	5 h 23 15 h 04	☾ ☼	
27	6 h 32 15 h 24	☾ ☼	Taillez et nettoyez les rosiers.
28	7 h 41 15 h 51	☾ ☼	
29	8 h 49 16 h 25	☾ ☼	Repiquez sous châssis la laitue semée en octobre.
30	9 h 50 17 h 11	☾ ☼	Semez la fève et le pois à grain rond dans les régions privilégiées.

DECEMBRE 1989

1	11 h 25 19 h 15	✓	♥	Semez la fève et le pois à grain rond, dans les régions privilégiées, à bonne exposition.
2	11 h 58 20 h 29	✓	♂	Semez les radis, poireaux et carottes sous abri. Reposez-vous ce matin.
4	12 h 23 21 h 44	♂	♂	
5	13 h 02 22 h 02	♂	♂	Semez l'aillet mignardise, le pied-d'alouette, le pois vivace, le réséda sous abri, en caissette.
6	13 h 18 22 h 18	♂	♂	
7	13 h 35 22 h 39	✕	♂	Récoltez le chou de Bruxelles. Semez la laitue pommée de printemps et le cerfeuil sur couche.
8	13 h 53 23 h 00	♂	♂	
9	14 h 16 23 h 25	♂	♂	Préparez les greffons d'arbres fruitiers pour les greffes de printemps. Enterrez-les au nord pour retarder la végétation.
11	15 h 24 24 h 20	♂	♂	Semez sur couche, des variétés courtes et demi-longues de carottes à forcer avec quelques radis à récolter en mars.
12	16 h 18 25 h 40	♂	♂	Nettoyez et multipliez les vivaces. Buttez les rosiers nains. Continuez à planter les arbustes à fleurs.
13	17 h 27 26 h 46	♂	♂	
14	18 h 45 28 h 34	♂	♂	Repiquez sous châssis la laitue pommée de printemps. Reposez-vous cet après-midi.
15	20 h 06 30 h 09	♂	♂	
16	21 h 24 31 h 25	♂	♂	Ôtez la mousse, nettoyez, traitez les arbres fruitiers. Commencez à tailler les arbres à pépins et la vigne.
18	23 h 48 33 h 10	♂	♂	
19	0 h 56 34 h 25	♂	♂	Plantiez l'ail en terrain léger, très perméable.
20	1 h 33 35 h 38	♂	♂	Solstice à 22 h 32 mn 19 s.
21	2 h 03 36 h 53	♂	♂	
22	3 h 11 38 h 09	♂	♂	Ne jardinez pas cet après-midi.
23	4 h 19 39 h 26	♂	♂	Divisez les vivaces. Transplantiez les drageons de lilas.
25	6 h 37 41 h 23	♂	♂	Taillez la haie. Plantiez les arbustes d'ornement à feuilles caduques.
26	7 h 41 42 h 05	♂	♂	Elaguez les grands arbres.
27	8 h 38 43 h 59	♂	♂	
28	9 h 24 44 h 04	♂	♂	En godet, au chaud, semez le concombre, la courgette, le melon et la tomate.
29	10 h 00 45 h 18	♂	♂	
30	10 h 28 46 h 35	♂	♂	Semez sur couche chaude carottes et radis à forcer. Reposez-vous ce dimanche.
	10 h 50 47 h 53	♂	♂	

JANVIER 1990

1	11 h 08 22 h 10	♂	♂	Nouvel An. Semez en caissette, en serre le <i>Begonia gracilis</i> et les premières annuelles.
2	11 h 25 22 h 28	♂	♂	
3	11 h 41 22 h 45	♂	♂	Semez sur couche la laitue pommée de printemps et la romaine; sous abri, en ligne, l'épinard précoce.
4	12 h 18 23 h 20	♂	♂	
5	12 h 38 23 h 40	♂	♂	Semez le pois à grain rond en régions privilégiées, sur côtières bien exposées.
6	13 h 17 24 h 56	♂	♂	Reposez-vous ce dimanche après-midi. Semez sous châssis chaud carottes, navets, radis roses. Semez le poireau sous châssis froid.
8	14 h 03 25 h 18	♂	♂	
9	15 h 03 26 h 28	♂	♂	Plantiez les rosiers et les arbustes à fleurs. Bouturez les chrysanthèmes.
10	16 h 17 27 h 24	♂	♂	
11	17 h 37 28 h 05	♂	♂	Plantiez et taillez les arbustes d'ornement.
12	18 h 58 29 h 34	♂	♂	Ne jardinez pas ce matin.
13	20 h 15 30 h 56	♂	♂	Au verger, poursuivez la plantation des fruitiers, la taille, le nettoyage et les traitements d'hiver.
15	22 h 39 33 h 29	♂	♂	
16	23 h 48 34 h 44	♂	♂	Plantiez l'ail blanc et rose en terre légère perméable. Commencez à planter la pomme de terre précoce, l'échalote et l'oignon.
17	0 h 56 35 h 59	♂	♂	Reposez-vous cet après-midi.
18	1 h 33 36 h 13	♂	♂	
19	2 h 04 36 h 31	♂	♂	Repiquez le chou-fleur sur couche chaude, en pépinière.
20	3 h 13 37 h 52	♂	♂	Préparez l'emplacement des plantations d'asperges. Repiquez sous châssis la laitue pommée de printemps. Mêmes travaux que le 12.
22	5 h 28 39 h 58	♂	♂	
23	6 h 28 40 h 47	♂	♂	Semez en godet, au chaud, concombres, courgettes, tomates et melons.
24	7 h 19 41 h 48	♂	♂	
25	7 h 59 42 h 59	♂	♂	Eclipse de soleil.
26	8 h 30 43 h 17	♂	♂	Reposez-vous aujourd'hui.
27	9 h 14 44 h 56	♂	♂	
29	10 h 31 46 h 15	♂	♂	Semez en caissette, en serre les bégonias à massif, impatiens, primevères, pois de senteur, lobélies, mufliers, choux-fleurs.
30	10 h 48 46 h 35	♂	♂	
31	10 h 05 47 h 56	♂	♂	Semez sur couche la laitue pommée de printemps et la romaine.

FEVRIER 1990

1	10 h 24 20 h 37	♂	♂	Semez sous abri, en ligne, le chou et l'épinard précoce.
2	10 h 47 21 h 19	♂	♂	Ne jardinez pas avant 9 h.
3	11 h 17 21 h 43	♂	♂	Semez sous abri une variété précoce de pois à grain rond.
5	12 h 51 23 h 04	♂	♂	Semez sur couche radis, carottes et navets; le céleri-rave, en caissette, au chaud.
6	13 h 58 24 h 17	♂	♂	Divisez, plantez les vivaces. Commencez à mettre en place les giroflées, les pâquerettes...
7	15 h 14 25 h 01	♂	♂	Plantiez les griffes d'asperges. Repiquez le chou en pépinière.
8	16 h 34 26 h 34	♂	♂	Reposez-vous aujourd'hui.
9	17 h 52 27 h 59	♂	♂	
10	19 h 07 29 h 18	♂	♂	Au verger, plantez les derniers fruitiers, terminez la taille des arbres à pépins, le nettoyage, les traitements d'hiver.
12	21 h 30 31 h 49	♂	♂	Plantiez l'ail rose, l'échalote, l'oignon blanc hâtif et de couleur, la pomme de terre précoce.
13	22 h 39 32 h 03	♂	♂	
14	23 h 47 33 h 18	♂	♂	Evitez de jardiner ce jour.
15	0 h 56 34 h 35	♂	♂	Taillez les rosiers, clématites, hortensias et les arbustes à fleurs.
16	1 h 30 35 h 55	♂	♂	Repiquez sur couche la laitue et la romaine. Mêmes travaux que le 8.
17	2 h 05 36 h 20	♂	♂	
19	4 h 15 38 h 36	♂	♂	Semez toutes variétés de fèves et le pois précoce à grain rond, en place à bonne exposition.
20	5 h 09 39 h 31	♂	♂	
21	5 h 54 40 h 37	♂	♂	
22	6 h 28 41 h 53	♂	♂	Reposez-vous cet après-midi. Semez sur couche les carottes courtes et demi-longues à forcer avec des radis roses.
23	6 h 55 42 h 11	♂	♂	
24	7 h 17 42 h 32	♂	♂	Semez en caissette, en serre, pétunias, ageratum, chrysanthèmes du Japon à petites fleurs.
26	7 h 53 43 h 15	♂	♂	Semez l'épinard précoce en ligne ou à la volée, éventuellement sous abri.
27	8 h 11 43 h 38	♂	♂	
28	8 h 30 44 h 03	♂	♂	

MARS 1990

1	8 h 52 20 h 28	♂	♂	Mêmes travaux que les 20 et 21 février. Semez toutes variétés de pois.
2	9 h 20 20 h 59	♂	♂	C'est le meilleur moment pour semer en pleine terre toutes variétés de poireaux. Semez navets et panais en terrain frais.
3	9 h 51 21 h 32	♂	♂	Bouturez les hortensias. Divisez les agapanthes. Repiquez les choux-fleurs.
5	11 h 49 23 h 12	♂	♂	C'est le meilleur moment pour planter la nouvelle aspergeraie et butter l'ancienne.
6	13 h 01 24 h 01	♂	♂	Reposez-vous ce jour.
7	14 h 19 25 h 37	♂	♂	Taillez le pêcher prêt à fleurir. Terminez la taille de la vigne. Repiquez sous châssis chaud le melon semé en janvier.
8	15 h 36 26 h 03	♂	♂	
9	16 h 51 26 h 24	♂	♂	Plantiez toutes variétés de pommes de terre. Buttez au fur et à mesure de la sortie des pousses. Plantiez poireaux et oignons de couleur.
10	18 h 03 27 h 41	♂	♂	Ne jardinez pas ce matin.
12	20 h 23 29 h 10	♂	♂	En serre, repiquez les semis de janvier : pétunias, bégonias, mufliers.
13	21 h 31 30 h 25	♂	♂	Repiquez sur couche laitues et romaines. Couvrez de plastique l'aspergeraie en production.
14	22 h 41 31 h 41	♂	♂	
15	23 h 50 32 h 59	♂	♂	Equinoxe à 22 h 20 m 23 s. Greffez la vigne. Semez sous châssis toutes variétés d'aubergines.
16	0 h 54 34 h 22	♂	♂	Semez toutes variétés de poireaux, radis, carottes, betteraves rouges.
17	1 h 30 35 h 52	♂	♂	Reposez-vous ce matin.
19	3 h 59 38 h 19	♂	♂	Semez en place pois de senteur, clartias, coquelicots, scabieuses... Changement d'heure. Heure de Greenwich + 2 h.
20	4 h 46 39 h 09	♂	♂	Semez sous protection la laitue, la romaine, le basilic, le cerfeuil et en pleine terre l'épinard, l'oseille, le persil, le chou.
21	5 h 25 40 h 29	♂	♂	
22	6 h 44 41 h 45	♂	♂	Ne jardinez pas avant 15 h.
23	7 h 18 42 h 03	♂	♂	Semez toutes variétés de pois.
24	8 h 57 43 h 46	♂	♂	Semez à bonne exposition toutes variétés de betteraves rouges, oignons, poireaux, scorsonères, salsifis.
26	7 h 14 40 h 09	♂	♂	
27	7 h 33 41 h 36	♂	♂	
28	7 h 54 42 h 04	♂	♂	
29	8 h 21 42 h 32	♂	♂	
30	8 h 55 43 h 54	♂	♂	
31	9 h 42 45 h 29	♂	♂	